

Visioconférence Teams avec la MSA : mode opératoire pour l'adhérent, depuis un smartphone Android

Madame, Monsieur,

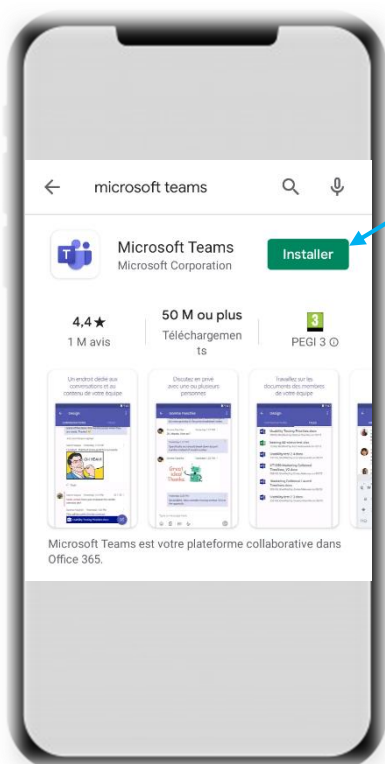
Dans le contexte actuel, la MSA s'attache à maintenir et développer son offre de relation de service et vous propose d'expérimenter les rendez-vous en visioconférence avec un conseiller. A cette occasion, vous trouverez ci-dessous des éléments pour vous aider pas à pas dans votre connexion, des informations utiles, ainsi que des points d'attention afin que cette visioconférence se déroule au mieux pour vous et votre MSA.


Veillez noter que si un problème technique était rencontré (coupure...), l'agent MSA vous appellera alors sur le numéro que vous avez communiqué à votre MSA.

Les principales étapes :

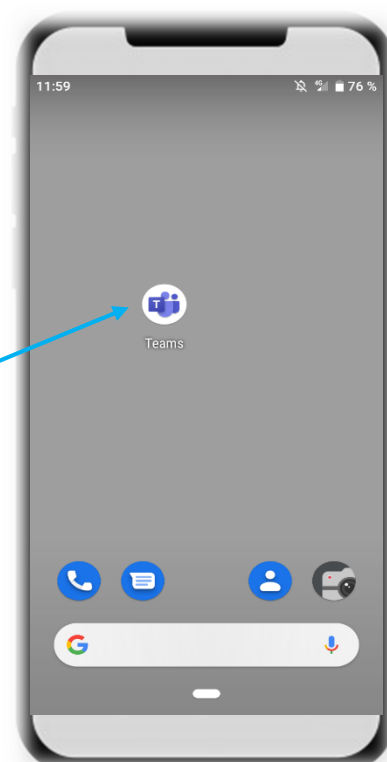
En amont du rendez-vous

- 1
 - J'ouvre ma boîte mail
 - J'ouvre le mail d'invitation au rendez-vous
 - **Je prends connaissances des différents éléments** du mail (heure du rendez-vous, documents éventuellement demandés...)
 - Je conserve ce mail jusqu'au jour du RDV



- 2
 - **J'installe l'application Teams** depuis le Google Play Store 

- 3
 - Une fois installée, **l'application apparaît** sur mon téléphone



10 minutes avant le rendez-vous, depuis mon smartphone

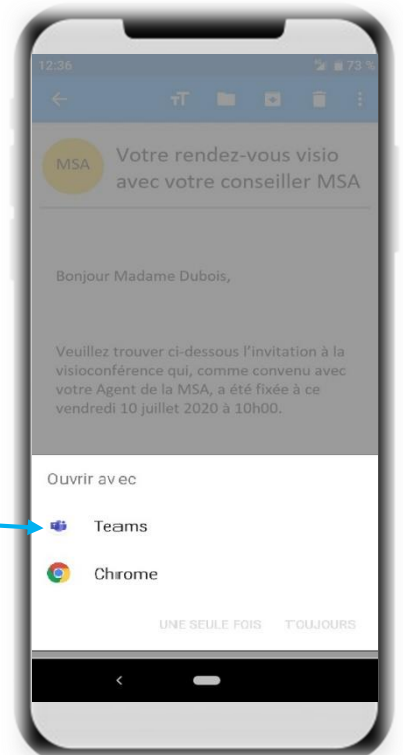
4

- Je rassemble les documents utiles éventuels



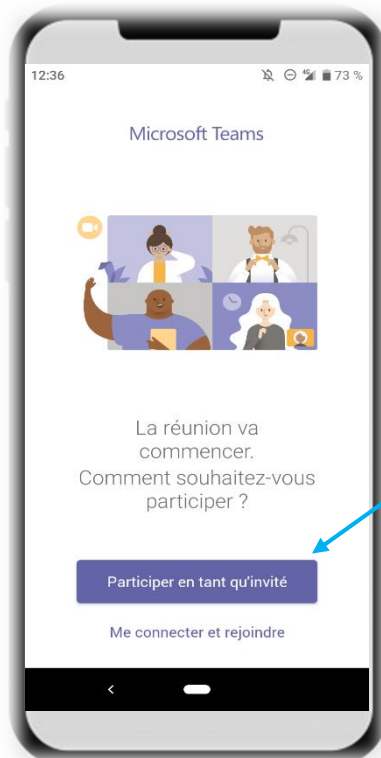
5

- Dans le mail d'invitation, je clique sur le lien pour rejoindre le rendez-vous



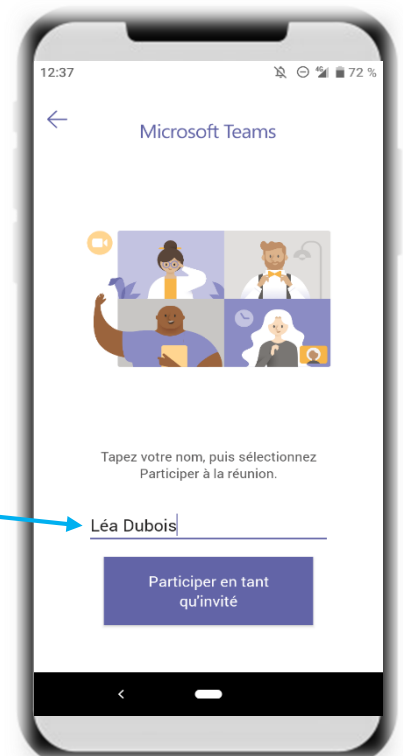
6

- J'ouvre toujours avec l'application Teams



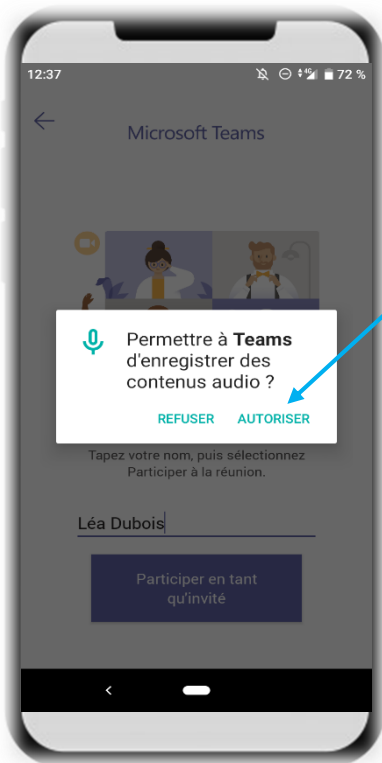
7

- Je clique sur « Participer en tant qu'invité »



8

- Je renseigne mon nom et prénom et clique sur « Participer en tant qu'invité »



9

- **J'autorise Teams** à enregistrer des contenus audio



10

- **J'attends** que le conseiller MSA se connecte

L'agent MSA se connecte, le rendez-vous commence

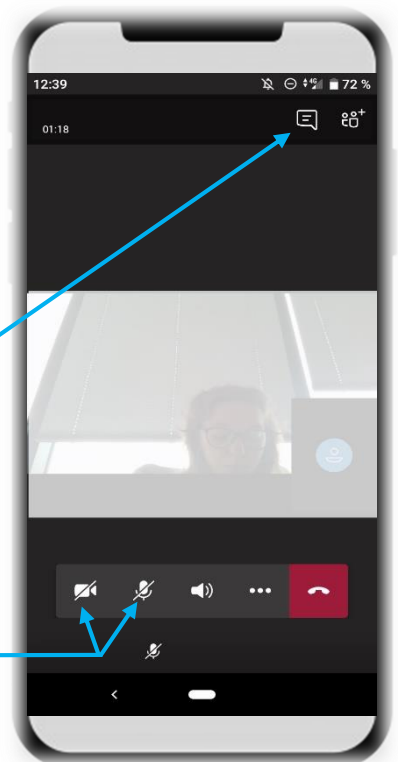


11

- **J'autorise Teams** à prendre des photos et filmer des vidéos

12

- Je peux utiliser les différentes **fonctionnalités**
 - **Si j'ai besoin** de communiquer par écrit avec mon conseiller, par exemple si je rencontre un **problème technique** avec mon micro, je clique ici pour ouvrir la messagerie instantanée
 - Je clique sur la caméra ou le micro pour les **activer/désactiver**



En termes d'informatique, je dois :

- Disposer d'un smartphone équipé avec **camera, micro et haut-parleur (ou écouteurs) et connecté à internet (idéalement en Wifi).**

IMPORTANT : POINTS D'ATTENTION

- Pendant le rendez-vous, **ne partagez que les données que l'agent vous demande, à l'oral** et jamais via la messagerie.
- A l'issue du rendez-vous, **vous ne pourrez plus utiliser le lien, ni la conversation pour échanger avec votre MSA.** En effet aucune réponse ne pourra vous être adressée en retour. Vous pouvez cependant envoyer un mail à votre MSA via la **messagerie sécurisée** de votre espace privé.